L'Anarcho-syndicaliste n°80
novembre 1968
Union des Anarcho-Syndicalistes

POUR UN VRAI RENOUVEAU SYNDICALISTE ...

Le séisme de MAI-JUIN 1968, en fissurant les assises de la société française contemporaine n'a pas fini de faire couler de l'encre et de la salive.

Nous sommes quelque peu abasourdis devant cette ample moisson d'ouvrages plus ou moins épais, d'opuscules percutants ou non. Il faut une âme de "rat de bibliothèque" pour dévorer tout cela. C'est inoui et insensé à la fois.

N'étant, pour la plupart, ni des doctes historiens ou sociologues, nous nous contenterons de tenter d'exprimer tout haut ce que de nombreux compagnons pensent tout bas.

L'événement est beaucoup trop proche pour l'analyser à la façon d'un sociologue comme Edgar Morin, rompu à ce genre d'exercice. Cependant, l'ouvrage de Lefort, Jean-Pierre Coudray et lui-même n'est aucunement décevant. C'est "la Brèche" qu'il faut lire et méditer dans tout ce fatras de littérature plus ou moins fantaisiste parce que "la Brèche" comme son nom l'indique est une véritable brèche dans le mode de pensée contemporain. Loin de nous, l'idée que certains se font : *"Tous ces gars-là sont bien gentils mais ils ne sont pas du Bâtiment".*

Eh oui! "Quand le bâtiment va, tout va".

En MAI-JUIN, durant cette crise à caractère révolutionnaire, sans situation correspondante le Bâtiment a débrayé avec une unanimité touchante.

Pourquoi? Tout simplement parce que ces compagnons de par leurs origines ethniques ou sociales ont senti que quelque chose de grand se passait en France même si de Gaulle, en fin de compte n'a pas chancelé.

La naissance d'un prolétariat comprenant trois millions de travailleurs étrangers n'est pas un mythe mais une réalité sordide puisque nos frères de classes s'entassent le soir dans d'affreux bidonvilles, tandis que dans la journée ils peinent dix ou douze heures par jour pour construire des H.L.M., c'est vrai, mais aussi des demeures spacieuses que ce ne sont pas des résidence luxueuses.

La majorité des Français hélas! est raciste inconsciemment; on ne se mélange pas aux "étrangers" qui le deviennent doublement quand ce n'est pas triplement avec le contrôle patronal et la surveillance policière.

Bien sûr, nous rétorquera-t-on, on vit bien en France, mieux qu'au Portugal, en Algérie au Maroc, en Tunisie, en Grèce, en Turquie, en Yougoslavie, en Espagne voire en Italie méridionale sans omettre les pays d'Afrique noire francophones ou anglophones.

Nous défions messieurs les exploiteurs, messieurs les chefs de chantier ou d'entreprise de nous contredire sur ce point: Peut-on ouvertement faire de la propagande syndicaliste dans les boîtes ou chantiers tenus par des patrons de combat ou de droit divin?

Le jour où le Palais-Bourbon (traduisez: palais bourbeux) nous fabriquera une loi aux petits oignons sur la reconnaissance du droit syndical dans les entreprises, gageons qu'il se trouvera des juristes à la Jeanneney ou Capitant pour contester le bien-fondé de l'extension de la législation du travail à tous (Français ou étrangers) sinon que verrons-nous probablement : les compagnons déshérités, nos frères de misère ou de classe se ruer vers la C.N.T., F.O. ou même la C.F.D.T., mais pas vers la C.G.T. de Georges Séguy. C'est instinctif non raisonné ou calculé. Cependant que font les compagnons minoritaires, éternels minoritaires, dans les grandes centrales ouvrières ou dans la FEN, pour tenter un rapprochement entre syndiqués-syndicalistes et les non-syndiqués syndicalistes et révolutionnaires? Peu de chose. Nous-mêmes sommes laminés dans nos organisations syndicales quand nous nous permettons d'éternuer ou de lever le petit doigt en guise de murmure réprobateur. Nous ne plaisantons point. Tout est à recréer. Il faut refaire une classe ouvrière et lui donner conscience que sa mission n'est pas du tout achevée même si André Malraux prétend, ce qui est vrai, qu'elle est minoritaire dans la France gaullienne. Gaullienne, jusques à quand? Au fait, 1970, 1971 ou 1972 à coup sûr sauf si la camarde a raison de "lui" bien avant.

Au début de ce siècle, un hommes organisateur et un réalisateur-né, Fernand Pelloutier, préconisait déjà le syndicalisme fédéraliste, le vrai, pas le centraliste de Jouhaux et de Franchon, ses mauvais disciples de "la Belle - Epoque" et de l'après-1921. Nous ne reprochons pas à Léon Jouhaux ou à Benoît Frachon d'avoir jeté l'anarcho-syndicalisme aux orties pour parvenir, mais d'avoir fait carrière toute leur vie dans le syndicalisme officiel. II y a des nuances à observer.

Notre tâche actuelle est immense, il faut attirer la jeunesse ouvrière et paysanne vers des organisations syndicales qu'elle méprise parce que pour cette jeunesse, l'organisation même libre, même accueillante brime quelque peu. Il faut changer les structures démodées d'abord, ensuite rénover les Bourses du travail, les Unions locales, départementales, régionales et refixer l'attention sur elles davantage que sur les puissantes Fédérations d'industrie.

A l'ORTF, durant la magnifique grève généralisée, il y avait dix-neuf syndicats qui se sont fédérés et ont constitué l'intersyndicale de l'ORTF.

Pourquoi ne pas regrouper les militants épars ou minoritaires dans des intersyndicales d'entreprise, d'industrie, de région. La pyramide n'est pas si aisée à bâtir mais avec de la volonté et de la méthode on peut tout entreprendre et réussir en persévérant.

La reprise en main par l'Etat-patron des couches laborieuses est une réalité aveuglante. Le système capitaliste se défend comme la bête acculée, au coin d'un bois. A nous de l'abattre avant qu'il ne soit trop tard.

Notre conclusion sera celle de notre devancier Fernand Pelloutier: *"Ce qui manque à la classe ouvrière, c'est la science de son malheur".*

LA PARTICIPATION DANS LE CADRE DE LA LOI EDGAR FAURE POUR L' ENSEIGNEMENT SUPERIEUR OU LA LOI EDGAR PAURE ET LE PLAN FOUCHET DANS LE CADRE DE L'ECONOMIE...

Pour analyser d'une manière conséquente le contenu de la loi E.Faure, il faut se placer dans le contexte de la société occidentale actuelle. Il faut voir quels peuvent être les rapports de cette loi et du plan Fouchet - indissociables - avec l'économie capitaliste.

Rappelons les tendances générales de cette économie capitaliste:
- une accentuation de l'exploitation de la force du travail;
- une concentration de plus en plus poussée qui a pour conséquence l'impérialisme (qui n'est pas une notion militaire, mais une nécessité économique);
- une accélération des phénomènes de concurrence, de profits, d'investissements, des plus-value.

Et c'est ici qu'intervient l'Université.

En effet, il faut que cette plus value soit maximum. Les moyens peuvent être, pour parvenir à ce maximum:
- d'augmenter la durée du travail ; ce qui ne dépend pas de la seule volonté des capitaliste mais d'un rapport de forces prolos-capitalistes;
- de diminuer les salaires: ce qui dépend aussi en grande partie du même rapport de forces, et qui de plus, est dangereux par les conséquences sur la consommation;
- de diminuer la participation du travail dans l'établissement des prix de revient.

C'est dans ce domaine qu'on peut intervenir efficacement, du point de vue capitaliste, en augmentant la productivité.
Il faut donc mettre les cerveaux au service des puissances capitalistes.

Mais situons-nous dans ce monde capitaliste; dans quelle zone, sommes-nous, pour commencer? Indubitablement la zone de super concentration est l'Amérique du Nord, les U.S.A. en particulier.

Cependant, l'Europe aimerait bien être le co-propriétaire du Capital. Aussi assistons-nous à la formation de la CEE avec concentration capitaliste en son sein. L'impérialisme européen, s'il est moins évident de l'impérialisme

U.S., n'en est pas moins existant et la preuve en est dans le traité de Yaoundé consacrant la suprématie de la CEE sur les 18 pays africains. La manifestation néfaste de ce fait, c'est la fuite des capitaux, empêchant l'accumulation primitive sur place, donc le développement d'une économie autonome et se traduisant d'autre part par la fuite des cerveaux. Cet exemple n'est qu'un cas particulier du phénomène général.

Le mouvement plus général - ou si l'on veut le stade supérieur - est la domination de l'Europe par l'impérialisme nord-américain. L'Europe en fait ne joue que le rôle de relais de poste pour les pays africains où les U.S.A. ne peuvent s'installer directement. De toute façon, il y a absorption par les capitaux américains des concentrations européennes.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer et le plan Fouchet et la réforme E. Faure.

Il s'agit d'une coordination plus étroite entre les besoins de l'économie dont l'Université n'est qu'un rouage important, certes, par ses rôles d'enseignement et de recherche.

A l'heure où l'on peut connaître le développement scientifique par la somme globale des crédits qui lui sont destinés nous pouvons dire que la France - et plus généralement l'Europe - va vers la disparition de la recherche fondamentale à brève échéance, et vers la disparition de la recherche appliquée à plus longue échéance.

En effet, le Pouvoir bourgeois français ne considère-t-il pas la recherche comme n'étant plus un secteur de première importance? Témoin le budjet 68, en diminution dans tous ces secteurs de recherche.

Ceci correspond à la dépossession de la culture d'une population donc à son asservissement à une autre population.

Le plan Fouchet instituait un compartimentage étroit du savoir: voie courte, voie longue, extrême parcellisation; il correspondait à ce processus d'abandon de la culture.

D'autre part cette nouvelle orientation de l'enseignement nécessite l'acquisition de techniques nouvelles perfectionnées d'une manière rapide, avec perte de vue globale des problèmes. Donc il fallait fournir des individus capables de faire fonctionner l'économie sans avoir aucune emprise sur elle.

La, loi Edgar Faure n'est que la poursuite de cette politique de l'enseignement. Voulant éviter de heurter les susceptibilités estudiantines, le ministre, avec un beau sentimentalisme, prône l'orientation. En fait la sélection brutale continuera de plus belle par l'échec.

Cependant cet aspect primordial est masqué par une pseudoparticipation des universitaires à la gouverne de leur institution, afin d'essayer de conserver, dans l'esprit des enseignants et étudiants, le rôle idéologique ancestral de l'université.

Mais nous disons bien pseudo-participation car toutes les décisions fondamentales sont prises par décret ministériel ou rectoral.

Il ne peut en être autrement: l'Etat représentant des intérêts capitalistes ne peut lâcher la direction monolithique de cet important rouage de l'économie. Et aux Etats-Unis même on assiste à la suprématie de l'Etat Fédéral quant au financement de la recherche scientifique - le financement privé étant insuffisant.

La participation n'est que l'institution d'un parlementarisme au sein de l'Université. Et l'on sait l'importance du parlement dans la vie actuelle - en France notamment!

La participation, c'est l'instauration du règne de la séparation du savoir et de la vie, de la vie sociale en particulier. Elle consiste à traiter les problèmes universitaires comme s'ils n'étaient pas partie intégrante de la vie. Ceci correspond à la nécessité pour le pouvoir bourgeois (ou bureaucratique, d'ailleurs) d'éviter les remises en cause. Faire croire à chacun que sa vision est globale: au sociologue, au psychologue, au chimiste... à l'économiste, au structuraliste - mythe de la science totale alors qu'elle n'est que spectacle - Alors que cette science se transforme en fait en une nouvelle aliénation, au lieu de devenir une réelle emprise sur la vie.

Donc, la participation, dans la loi E. Faure, ne conduit qu'à l'instauration de l'autorépression. Et c'est en cela qu'elle est habile, car elle amène l'Université à être son propre flic, tout en lui laissant croire qu'elle est maîtresse de son destin, qu'elle a son propre pouvoir.

C'est donc à cautionner à renforcer le régime bourgeois que delà vise.

Ce texte n'a pas la prétention d'avoir tout analysé, ni d'avoir tout dit... Mais le groupe d'étudiants qui l'a réalisé se refuse à entrer dans l'organisation spectaculaire et marchande. Il faut que chacun refasse une analyse approfondie pour essayer d'avoir line vue globale de la situation.

CONFRONTATION ANARCHISTE...

Nous publions ci-après, le texte de la lettre d'invitation adressée à tous "les groupes, organisations, individualités anarchistes et anarcho-syndicalistes".

L'importance que peut avoir une telle rencontre dans l'époque actuelle n'échappera à aucun militant libertaire.C'est pourquoi nous comptons quelle aura un très grand succès.

Mais aux dernières nouvelles, la réunion se tiendrait non aux dates intialement prévues mais:

1- le samedi 7 décembre de 9 heures à 20 heures, annexe de la Bourse du travail, 67 rue Turbigo, PARIS 3ème; métro; Arts & Métiers, Sébastopol ou République.
2- le dimanche 8 décembre de 9 heures à 16 heures au Caveau de la maison Verte, 127 rue Marcadet Paris 18ème; métro: Joffrin ou Marcadet-Poissonnières.

LETTRE ADRESSEE A:

FEDERATION ANARCHISTE NOIR ET ROUGE
RECHERCHES LIBERTAIRES U.G.A.C.
C.N.T. F.I.J.L.
Lettres SYNDICALISTES DE L'OUEST
Cahiers de l'HUMANISME LIBERTAIRES

UNION DES ANARCHO-SYNDICALISTES
A toutes les organisations, groupes, individualités anarchistes et anarcho-syndicalistes,

le 28 Septembre 1968

Chers Camarades,

L'Assemblée Générale de l'U.A.S. qui s'est déroulée récemment à NANTES, a examiné, entre autre, les pcssibilités de coordination libertaire et anarcho-syndicaliste dans ce pays.

Les événements survenus en mai et juin 1968 ont permis un regain d'actualité de l'anarchisme. Un peu partout on parle d'autogestion, de fédéralisme, notions qui nous sont habituelles.

Toutes les publications libertaires s 'accordent pour dire que spontanément ouvriers et étudiants ont., dans certains cas, mis en place des formes d'organisations typiquement libertaires.

A partir de ces deux constatations, il nous semble intéressant que les anarchistes confrontent leurs analyses de la situation, dressent un bilan des événements, examinent les moyens d'une meilleure coordination pour la diffusion de la pensée libertaire.

Nombreux sont les courants qui forment l'ensemble du mouvement libertaire. Mais des individualistes au courant anarcho-communiste n'y-a-t-il pas quelques principes qui nous sont communs? N'y-a-t-il pas quelques activités pouvant être organisées en commun?

Ce sont des questions que se sont pesées les camarades de l'U. A. S.

Nous ne proposons pas la constitution d'un quelconque "comité de liaison", encore moins d'une organisation unique regroupant tous les anarchistes,

Plus modestement, nous proposons l'examen des points énoncés ci-dessus à tous les groupes, organisations, camarades, désireux de s'entretenir avec nous.

Concrètement, nous lançons l'idée d'une rencontre anarchiste que nous proposons pour les samedi après-midi et soir 30 novembre, et dimanche 1er décembre à PARIS.

Qu'en pensez-vous? Que vous soyez intéressée ou non, faites le savoir.

Fraternellement à tous,

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UAS.

CO-GESTION ET AUTOGESTION:

Je participe, tu participes, ils profitent.

Ceux que l'on voudrait ainsi amener à participer, ce sont les travailleurs. Participer à la gestion de la société technocratique et capitaliste, c'est-à-dire en fait, participer à leur propre exploitation. Et c'est bien là le comble de l'habileté de la part de ceux qui croient dominer le monde (car, jouant aux apprentis-sorciers le monde qu'ils ont créé les domine autant qu'ils dominent la classe des travailleurs): faire participer les exploités à l'organisation de leur aliénation. Très schématiquement en effet, on peut représenter la société comme d'une part, un immense troupeau de moutons, lesquels ont pour fonction de fournir leur laine, leur chair et leur sang à une minorité de loups qui constituent, d'autre part, la horde des capitalistes, technocrates, flics et autres parasites. Or les loups voudraient se servir de quelques délégués moutons pour les aider à encadrer le troupeau. Ainsi, ni vu ni connu, l'exploitation peut montrer patte blanche. Que peut craindre la masse des moutons de quelques congénères qui leur bêlent la bonne parole?

Oui, mais heureusement, ce tableau n'est que schématique, la farce est un peu grosse et les travailleurs ne se laisseront pas leurrer. Il peut être à la rigueur question de co-gestion dans le domaine de l'enseignement. Là, en effet, les enfants ont besoin des adultes et l'éducation doit être l'affaire des uns et des autres. D'ailleurs, cette cogestion enfants-adultes doit tendre vers l'autonomie totale de l'enfant, lequel, à l'âge de l'adolescence doit être capable de prendre en main son destin. C'est là la finalité de l'éducation. Notons que dans le cadre de l'éducation secondaire et supérieure syndicaliste prônée par Albert Thierry, cette accession à l'autonomie, à l'autogestion se ferait tout naturellement, sans qu'il soit nécessaire de découper le temps éducatif en tranches artificielles: tout dépendrait du degré de maturité de l'adolescent qui viendrait à son heure participer aux tâches syndicaliste et gestionnaires tant en ce qui concerne le domaine économique et social qu'en ce qui regarde le domaine éducatif les uns et les autres étant intimement liés. Ainsi, et pour le restant de la vie (car l'éducation doit durer toute la vie, la vie elle-même étant éducation) l'éducation serait mutuelle chacun étant "enseignant-enseigné".

C'est donc à l'autogestion que de toute façon il faut aboutir. Tel doit être le but de toute action syndicaliste et révolutionnaire. Ceci implique certes l'expropriation capitaliste, mais ce n'est que l'aspect négatif du problème. En effet, exproprier les capitalistes pour transférer les moyens de production et d'échange aux mains d'un Etat dit socialiste pour une étape soit-disant transitoire de "dictature du prolétariat" ne change rien à la situation des travailleurs. En quoi l'ouvrier des "démocraties populaires" est-il plus maître de son destin que celui du "monde libre"? L'aspect positif de la question, c'est l'appropriation par les travailleurs des moyens de production et d'échange. C'est la prise en main par tous les habitants d'une commune, d'une région, d'une nation, de l'administration de cette commune, de cette région, de cette nation. Il ne s'agit plus de quémander une place dans une quelconque CODER ou Sénat économique; ce que nous voulons, et nous n'avons à la demander à personne, c'est reprendre ce qui nous appartient : la responsabilité totale de nos propres affaires, de nos propres vies.

La tâche est immense. Elle implique que nous développions en nous la "capacité politique". Elle implique que nous étudiions les rouages actuels de la société, afin, le jour venu, d'être capable de les diriger et de les transformer pour qu'ils nous servent, et non plus pour que nous les servions. Elle implique que nous reprenions l'immense travail d'éducation qui aurait toujours dû être celui des syndicats - Education par l'action directe et éducation par l'étude. Elle implique qu'aucune action revendicative ne se fasse en perdant de vue le but final, mais au contraire qu'elle s'inscrive naturellement dans les perspectives révolutionnaires.

De plus, ne soyons pas messianiques laissons cela à ceux qui veulent construire non la révolution, mais le "Parti Révolutionnaire". La mutation révolutionnaire se fera d'autant mieux que nous aurons dès maintenant commencé la révolution. Et ceux-là ont commencé la révolution qui créent dès maintenant des groupements auto-gestionnaires, quels qu'ils soient: coopératives genre *l'Avenir de Niort*, communautés comme celle du Courtal, Comités d'Action réellement démocratiques, coopératives scolaires etc... Ont commencé la révolution ceux qui dans leur syndicat luttent efficacement pour la démocratie ouvrière; tous ceux qui éveillent la conscience en eux-mêmes, contribuant ainsi à l'éveiller en leurs camarades.

Alors, "ils" ne profiteront pa s de notre co-gestion, car "nous" tous, et, avec nous, tous ceux qui accepteront le travail égalitaire: nous nous nous réaliserons dans l'autogestion.

CHEZ LES OBJECTEURS...

1- Devant le tribunal militaire: une première fois le 24 octobre, une deuxième fois le 7 novembre, des objecteurs sont traduits devant le T. P. des forces armées. Malgré de nombreuses protestations; le tribunal s'est déclaré compétent. Les O.C. qui ont protesté contre cette violation de leur statut civil décident de faire grève. Affaire à suivre donc.

2- Nous avons reçu à la suite de la publication d'un article sur ce sujet dans notre dernier numéro un long article que nous ne pouvons publier en entier faute de place.

L'auteur critique l'actuel statut de O.C. et notamment:
- le fait que, double du service militaire, le service civil, est réservé à des privilégiés ou des élites.
- le fait que les O.C. ne soient pas rétribués ajoute à ce caractère, donc l'objection de conscience n'a pas le caractère de prise de position révolutionnaire qu'elle devrait avoir.

Il demande en conséquence:
- le racourcissement du temps de service (égalité avec le militaire),
- l'augmentation de la "solde", (au moins SMIG),
- le refus de prendre la place des salariés.

Et il conclut: "N'oublions pas que cinq de nos camarades se trouvent en prison pour cette raison. Nous ne devons rien à l'Etat, nos camarades ont accepté le service à condition de choisir un travail intéressant; au moment où ils allaient trouver des places dans une maison de jeunes ils furent arrêtés, et inculpés pour diverses raisons plus ou moins valables (surtout pour leur participation aux événements de MAI), Ils risquent de tomber entre les mains d'un tribunal "militaire" (juge et partie). Nous connaissons assez la triste farce des tribunaux civils pour refuser toute compétence aux militaires. Nous devons tout faire pour les aider dans le sens qu'ils (les cinq) désirent, se taire serait se faire complice du pouvoir. Nous devons être nombreux et unis face à l'état, malgré nos divergences de toutes sortes.

Comité de soutien S.O.C. 3, impasse Charlière - 75- Paris 5ème.

ABONNEMENTS:

Guy RAYNAL 12 rue Béchade 79 CHEF-BOUTONNE

C.C.P. 2094 49 BORDEAUX

ABONNEMENT: 6.00 F. les 10 numéros

ABONNEMENTDE SOUTIEN: 10.00 F.

Le Directeur-Gérant: Jacques METIVIER St Léger-lès-Melle 79 - MELLE.